

En date du 22/01/2026, de 17h30 à 17h45
7 villa michel-ange 75016, Paris, FRANCE

Présents :

Cloé Xatart
Guillian Marquer
Co-fondateurs de l'association

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE
L'ASSOCIATION ERINYA**

En date du 22 janvier 2026 à 17h30, les fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée générale constitutive pour continuer la direction de l'association dénommée ERINYA.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Madame Cloé Xatart en qualité de présidente de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Création de l'association
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Election des membres du bureau
4. Fixation du projet d'activités

1. Délibérations :

1. A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dénommée ASSOCIATION ERINYA dont le siège est fixé au 97 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

2. Adoption des statuts : Le projet de création de l'association

3. Election des membres de la direction : le conseil d'administration se compose comme suit :

1. XATART CLOE, FRANCAISE, au 7 VILLA MICHEL ANGE, 75016,
avec pour profession Productrice
2. MARQUER GUILLIAN, FRANÇAIS, au 3 BIS AVENUE AUGUSTE BLANOUI
91210 DRAVEIL

Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Fait à PARIS, le 22/01/2026

Signature des membres du conseil :

CLOE XATART

Présidente



GUILLIAN MARQUER

Vice-Président



FEUILLE DE PRESENCE :

CLOE XATART

Présidente



GUILLIAN MARQUER

Vice-Président

